

11h00	4X60m Pup G				
	4X60m Pup F				
11h30	4X80m Min G				
	4X80m Min F				
12h00		Haut Pup.F. (0.90)	Long Min F	Javelot Min. G.	Poids Pup. G.
13h15	150m Min F.				
13h30	150m Min G.		Long Pup. G.	Balle Ben. F.	Poids Pup. F.
14h00	60m Ben G.	Haut. Min G. (1.10)			
14h30	60m Ben F.			Javelot Min. F.	
15h00	1000m Pup. F.		Long. Ben G.		
15h30	1000m Pup. G.				
15h50	1000m Min. F.	Haut Ben F (0.75)			
16h10	1000m Min. G.			Balle Ben. G.	



	<i>Ben. G.</i>	<i>Pup. G</i>	<i>Min G.</i>	<i>Ben. F.</i>	<i>Pup. F</i>	<i>Min F.</i>
11h00		4X60m			4X60m	
11h30			4X80m			4X80m
12h00		Poids Pup. G.	Javelot Min. G.		Haut Pup.F. (0.90)	Long Min F
13h15						150m Min F.
13h30		Long Pup. G.	150m Min G.	Balle Ben. F.	Poids Pup. F.	
14h00	60m Ben G.		Haut. Min G. (1.10)			
14h30				60m Ben F.		Javelot Min. F.
15h00	Long. Ben G.				1000m Pup. F.	
15h30		1000m Pup. G.				
15h50				Haut Ben F (0.75)		1000m Min. F.
16h10	Balle Ben. G.		1000m Min. G.			

Note : Les accompagnateurs disponibles pour donner un coup de mains à l'organisateur ou aux juges sont invités à se présenter spontanément au secrétariat de la compétition ou auprès du juge-arbitre portant un brassard tricolore.

Les concours (sauts-lancers) sont réservés exclusivement aux athlètes déjà licenciés en 2018-2019 et disposant d'un dossard annuel. Les non-affiliés et non-licenciés (non-dossardés 2018-2019) ne peuvent dès lors s'aligner qu'uniquement sur 60m, 150m, 1000m et sur les relais selon âge.

PARTICIPATION NON AUTORISÉE POUR LES ENFANTS NÉS EN 2012 OU PLUS JEUNES.

Hauteurs : BEN H/F 75cm PUP H/F 90cm MIN H/D 1m10

Extraits règlement du challenge des jeunes de la province du BW :

BALLE DE HOCKEY - POIDS - DISQUE - JAVELOT - LONGUEUR

1- Chaque athlète a droit à 2 lancers ou 2 sauts.

2- Etablissement du classement intermédiaire après 2 essais.

3- Les 8 premiers athlètes ont droit à un 3ème essai.



Charte du mouvement sportif de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

HAUTEUR

1- Chaque athlète a droit à 2 essais maximum à chaque hauteur de barre.

2- Lorsqu'il ne reste plus que MAXIMUM 8 athlètes dans le concours, chaque athlète aura droit à 3 essais à chaque hauteur de barre.

MONTEE DES BARRES

La montée des barres sera toujours de 5 cm.

Lorsqu'il ne restera plus que 8 athlètes en compétition et que le nombre d'essais passe de 2 par hauteur à 3, la barre sera remontée une première fois de 5 cm et ensuite toujours de 3cm. Le dernier athlète en concours, et pour autant que celui-ci soit le gagnant de l'épreuve pourra déterminer librement la montée de la barre.

Rappel - Classement au challenge de régularité provincial

Pour être classé au challenge général de régularité, un athlète DOIT être classé dans les 3 challenges (avoir participé à 2 cross, 2 indoor et 2 outdoor). Chaque athlète classé au challenge de régularité sera récompensé lors de la remise des prix d'octobre.

Rappel - Inscriptions :

Inscriptions sur place le jour-même. Clôture des inscriptions 30 minutes avant l'épreuve.

Droit d'inscription: Gratuit pour les BPM des clubs du Brabant wallon. 2 euro/épreuve pour les autres, sauf relais 4 euros/équipe.

Athlètes étrangers et BPM uniquement : Dossard d'un jour = 5 euros.



1.

COMITE PROVINCIAL DU
BRABANT WALLON
Ligue Belge Francophone d'Athlétisme



NOM DE L'ATHLETE:

Cher(e) athlète,
Chers Parents,

Le Comité provincial du Brabant wallon a le plaisir de vous inviter à participer au « **Repas et à la remise des prix des challenges indoor, cross, piste et classement général provincial 2018-2019** » qui aura lieu le **samedi 19 octobre 2019 à 18h30** à la cafétéria du complexe du Blocry, place des sports 1 à 1348 Louvain-la-Neuve.

'En début de repas', nous aurons l'occasion de remettre les récompenses aux athlètes classés dans les 3 premiers aux challenges indoor, cross, piste et tous les athlètes classés au challenge général de régularité. Nous récompenserons également les différents records provinciaux battus cette saison indoor et outdoor.

Au menu : Paëlla avec légumes , poulet, Chorizo + dessert

Prix enfant (≤ 12 ans) : 10 € Prix adultes : 16 €

Pour être classé au challenge général, la participation à 2 cross, à 2 meetings indoor, et à 2 outdoor est nécessaire. **La compétition du dimanche 6 octobre 2019 à Perwez** est la dernière occasion pour te classer. Des prix seront remis aux 3 premiers de chaque challenge, pour les records de la province et à tous les athlètes classés au challenge général. Le classement se trouve sur <http://athlebw.csdyle.be/>

Je t'invite donc à venir retirer ton prix à cette occasion avec ta famille et amis.

N'oubliez pas de réserver les repas **pour le 12 octobre 2019** au plus tard.

Réservations en ligne via le site <http://athlebw.csdyle.be/> ou envoi par mail à la secrétaire de la Province **cpbwsecretariat@gmail.com (Fabienne Dominique)** avant le 12 octobre 2019. (**formulaire d'inscription ci-dessous**)

Le paiement est à effectuer pour le 12 octobre 2019 sur le compte : **BE73 0682 4174 6760 au nom du Comité Provincial**

Bien sportivement.
Pour le CPBW,

Micheline Smeets
Présidente du Comité Provincial

Présidente :	Smeets Micheline - Allée du Jacquemart 8/60 - 1400 Nivelles	tél : 0497/53.12.54
Vice-président :	Bosman Vincent – Rue du Molauvint 32, 5030 Gembloux	tél : 0477/53.36.41
Trésorier :	Cornez Bernard – Rue Ramelot 122 – 1428 Lillois	tél : 0471/21 45 82
Secrétaire :	Dominique Fabienne – Rue des Jardins 8F – 1300 Limal	tél : 0472/27 56 44

Challenge de la Province du Brabant wallon

Le bulletin d'inscription est à remettre au secrétariat de la province avant le 12 octobre 2019 :

cpbwsecretariat@gmail.com GSM/ 0472 275 644 (Fabienne DOMINIQUE)

Nom de l'athlète :

Prénom de l'athlète :

CLUB d'affiliation de l'athlète : (cocher la case)

CABW

CSDY

USBW

RIWA

Nombre de repas réservés :

Adultes : x 16,00 € =

Enfants (jusqu'à 12 ans) x 10,00 € =

Total à payer :

Le montant total doit être versé sur le compte BE73 0682 4174 6760 au nom du Comité Provincial pour le 12 octobre 2019 au plus tard.

Le non paiement par banque pour cette date, sera majorée de 1€ et payable sur place.

NE PAS OUBLIER DE MENTIONNER EN COMMUNICATION :

Nom et prénom de l'athlète + club + x adultes + x enfants

(Exemple : Smeets Micheline - CABW + 2 adultes + 1 enfant)

Présidente : Smeets Micheline - Allée du Jacquemart 8/60 - 1400 Nivelles
Vice-président : Bosman Vincent – Rue du Molauvint 32, 5030 Gembloux
Trésorier : Cornez Bernard – Rue Ramelot 122 – 1428 Lillois
Secrétaire : Dominique Fabienne – Rue des Jardins 8F – 1300 Limal

tél : 0497/53.12.54
tél : 0477/53.36.41
tél : 0471/21 45 82
tél : 0472/27 56 44